

D o s s i e r d ' i n f o r m a t i o n

J O U R N É E M O N D I A L E D E L ' O R T H O D O N T I E 1 5 M A I 2 0 2 2



Les orthodontistes alertent sur les
DANGERS
des gouttières d'alignement dentaire
sans suivi médical

Sommaire

P.4 — Les dispositifs d'alignement illégaux, des pratiques diverses

- A** - Des gadgets en vente sauvage sur Internet
- B** - Des protocoles par correspondance sans intervention d'un professionnel de santé
- C** - Des protocoles par correspondance avec l'intervention d'un chirurgien-dentiste mais sans suivi effectif
- D** - Des publicités massives sur Internet

P.12 — Quels risques pour les patients ?

P.13 — La réglementation et la position des sociétés savantes

- A** - La réglementation
- B** - La position des organisations professionnelles
- C** - Les actions en cours

P.15 — Des « traitements » économiques ?

- A** - La prise en charge des soins d'orthodontie chez les moins de 16 ans
- B** - La prise en charge des soins d'orthodontie chez les adultes

P.16 — Où les victimes peuvent-elles s'adresser ?

- A** - Consulter rapidement un spécialiste en orthodontie
- B** - Signaler les protocoles douteux

P.17 — La spécialité en orthodontie et le SFSO

- A** - Qu'est-ce que l'orthodontie ?
- B** - Les spécialistes en orthodontie dento-faciale
- C** - Le SFSO, un syndicat représentatif



Dr Gérard Motto,
président du SFSO

« Tout déplacement dentaire est un acte médical »

Dans le secteur de la santé, le développement d'Internet et la multiplication des réseaux sociaux ont permis l'apparition et le foisonnement de nombreux produits ou services, illégaux ou dangereux : médicaments contrefaits, dispositifs hors-normes, charlatanisme... les exemples sont malheureusement nombreux.

La spécialité d'orthodontie restait relativement épargnée jusqu'à ces dernières années, avec un exercice qui requiert des équipements sophistiqués et un savoir-faire de pointe, maîtrisé par des praticiens qui suivent une longue formation universitaire et clinique. C'était compter sans l'imagination d'opérateurs sans scrupule qui proposent aujourd'hui des pseudo-traitements d'alignement dentaire qui, dans le meilleur des cas, sont inefficaces et, dans le pire, sont dangereux pour les patients.

Nous recevons maintenant dans nos cabinets de plus en plus de ces patients, victimes de pertes de chance, voire de mutilations, et nous tenons aujourd'hui à alerter le public sur ces dangers.

C'est pourquoi, à l'occasion de la journée mondiale de l'orthodontie du 15 mai, nous avons souhaité cette année nous mobiliser face à ces offres qui séduisent beaucoup de jeunes adultes pour dire ça suffit ! Assez d'argent gaspillé pour des pseudo-traitements, assez de déplacements dentaires incontrôlés, assez de mutilations !

Les spécialistes en orthodontie, professionnels de santé qualifiés, sont encadrés par une réglementation qui protège les patients et garantit un standard de soin de qualité. Avant toute décision, une consultation chez l'un d'entre eux est indispensable, afin d'établir un diagnostic précis et un plan de traitement conforme à l'état de la science. C'est pourquoi, les instances syndicales ont pris la décision de lancer un certain nombre d'actions juridiques contre les agissements des opérateurs illégaux et des plateformes du web complices, afin de mettre un terme à une crise de santé publique qui prend chaque jour de l'ampleur.

Rappelons enfin que les actes des spécialistes en orthodontie sont le plus souvent pris en charge par l'Assurance maladie et les complémentaires santé, alors pourquoi prendre de tels risques.

Dr Gérard Motto,
président du SFSO

1

Les dispositifs d'alignement illégaux, des pratiques diverses

Face à des demandes de perfection de l'apparence de plus en plus pressantes, de nombreux acteurs tentent de vendre des dispositifs d'alignement dentaire avec la fausse promesse d'un sourire parfait. Pourtant, la réglementation est claire, tout acte ayant pour conséquence un déplacement dentaire est un acte médical et son exercice est réservé à des professionnels de santé qualifiés (chirurgiens-dentistes, médecins stomatologues...) et régulièrement inscrits aux ordres. Nous avons relevé plusieurs catégories d'offres aujourd'hui largement disponibles, qui vont du simple gadget au protocole faisant appel à l'intervention ponctuelle d'un professionnel de santé.



A – Des gadgets en vente sauvage sur Internet

Il existe des pseudo-dispositifs vendus quelques euros sur les plateformes de vente en ligne. Les patients commandent un appareil non personnalisé, qu'ils doivent mettre en œuvre sans aucune assistance.

B – Des protocoles par correspondance sans intervention d'un professionnel de santé

Dans ces offres, les opérateurs laissent aux patients le soin de réaliser leur propre empreinte dentaire et proposent des pseudo-traitements sans consultation d'un chirurgien-dentiste.

INNOVATION

L'orthodontie livrée chez vous à un prix abordable.

5 à 9 mois pour obtenir votre sourire idéal avec les gouttières invisibles Evolusmile livrées directement chez vous. Pas de visite chez le dentiste, le suivi se fait à distance. Vous économisez ainsi jusqu'à 60% du prix pratiqué en clinique traditionnel.



Evolusmile

Comment ça marche ?

1



Faites une Econsultation gratuite

Cette première étape est primordiale, c'est celle qui vous permet de savoir si votre cas peut être traité par nos professionnels dentaires. Pour cela, il faut répondre à un questionnaire afférent à la santé de vos dents et de vous prendre en photo de sorte que vos dents soient distinctement visibles. Il vous sera indiqué en fin du questionnaire comment prendre les cinq photos requises. À la suite de cet envoi, une réponse vous informant si vous êtes éligible à notre traitement vous sera communiquée sous 48 heures.

Creez vos empreintes dentaires

Après avoir obtenu une réponse favorable au traitement Evolusmile, vous recevrez sous 5 jours un kit qui vous permettra de réaliser vous-mêmes vos empreintes dentaires. Une notice est fournie avec ce kit, et détaille la procédure à suivre pour la prise de vos empreintes. Une enveloppe préaffranchie est également fournie dans le kit pour le retour de vos empreintes. Dès réception de votre colis, vous recevrez un mail de confirmation, le plan de traitement est alors réalisé par notre service d'orthodontie. Vous pourrez visualiser votre vidéo 3D du résultat que vous obtiendrez sur vos dents depuis votre espace Evolusmile.

2



3



Portez vos gouttières

Après l'élaboration de votre plan de traitement par nos praticiens dentaires, vos gouttières personnalisées vous seront directement envoyées chez vous. Chaque gouttière est à porter pour une séquence de 15 jours. Il vous suffira de suivre le plan de traitement qui vous indiquera l'ordre des gouttières. Nous vous accompagnons tout au long de votre traitement avec un suivi périodique depuis votre espace Evolusmile.

VISUALISATION 3D

Imaginez votre nouveau sourire.

Grâce à une technologie 3D de pointe, Evolusmile vous propose une visualisation de votre futur sourire avant même de commencer votre traitement. Nos dentistes créeront un avant/après de vos dents et suivront l'évolution de l'alignement de vos dents tout au long du traitement.



LES GOUTTIÈRES EVOLUSMILE

Des gouttières de qualité

Transparentes

Alignez vos dents en toute discrétion. Personne ne remarquera que vous portez des gouttières.



KIT D'EMPREINTE

Vous avez effectué votre E-consultation, votre cas est éligible. Super! Il est temps de commander votre kit pour prendre vos empreintes.



[En savoir plus](#)



[Voir la video](#)
[Comment prendre vos empreintes?](#)



<https://fr.straightteethinvisible.com/>
Accédé le 15/03/2022

C – Des protocoles par correspondance avec l'intervention d'un chirurgien-dentiste mais sans suivi effectif

Dans les cas suivants, un rendez-vous est pris chez un professionnel de santé, souvent un chirurgien-dentiste non spécialiste en orthodontie, parfois même un radiologue, pour réaliser un scanner de la dentition. Il n'y a ensuite pas de suivi par un professionnel de santé, des gouttières sont simplement envoyées au patient par voie postale.


Pourquoi-nous Comment ça marche Tarifs Avis Évaluer votre sourire



Des gouttières de nuit pour redresser les dents



Des gouttières de nuit pour redresser les dents

Pour **redresser vos dents**, vous êtes à la recherche d'une solution discrète, et facile à porter. Afin de ne pas être perturbé la journée par votre dispositif, vous vous demandez si les **gouttières de nuits** ne pourraient pas répondre à vos besoins... Est-ce une solution vraiment envisageable ? A quoi servent vraiment les **gouttières de nuit** ? Comment agir avec **efficacité et discrétion** sur vos **problèmes dentaires** ? Voici nos réponses !

L'avantage des gouttières de nuits : la discrétion

<https://aligneursfrancais.com/>
Accédé le 15/03/2022

DR SMILE
Aligneur dentaire
Prix
Pourquoi DrSmile
Fonctionnement
Cabinets dentaires
Devenir partenaire
Réduction étudiant
FR
PRENDRE RENDEZ-VOUS

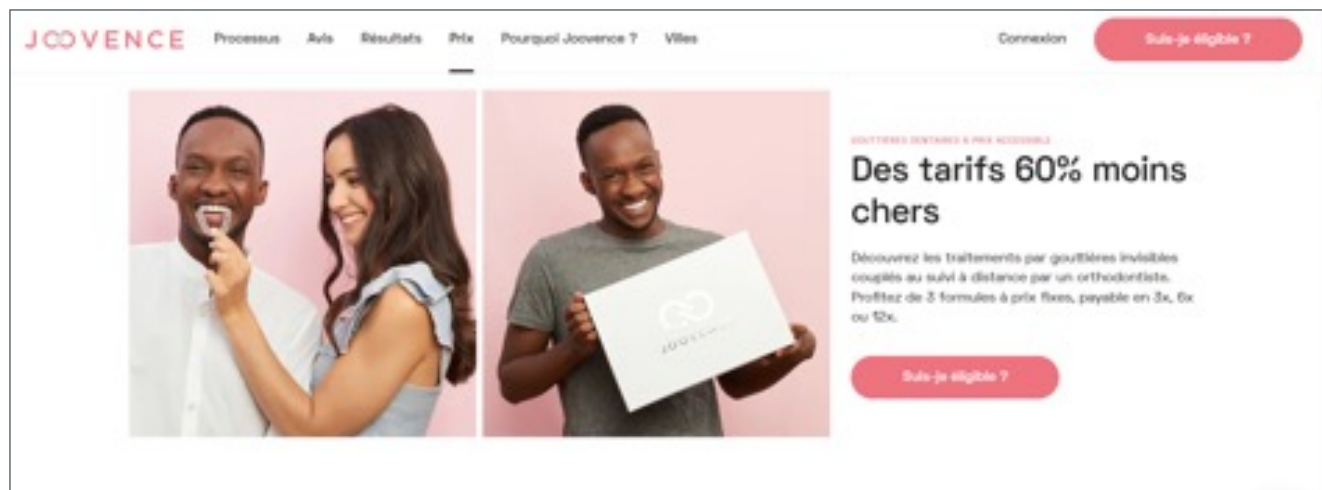
Votre plus beau sourire à partir de 33€ par mois

Dents alignées grâce à nos aligneurs invisibles. Traitement rapide et discret.

SUIS-JE ÉLIGIBLE ?




<https://drsmile.fr/>
Accédé le 15/03/2022

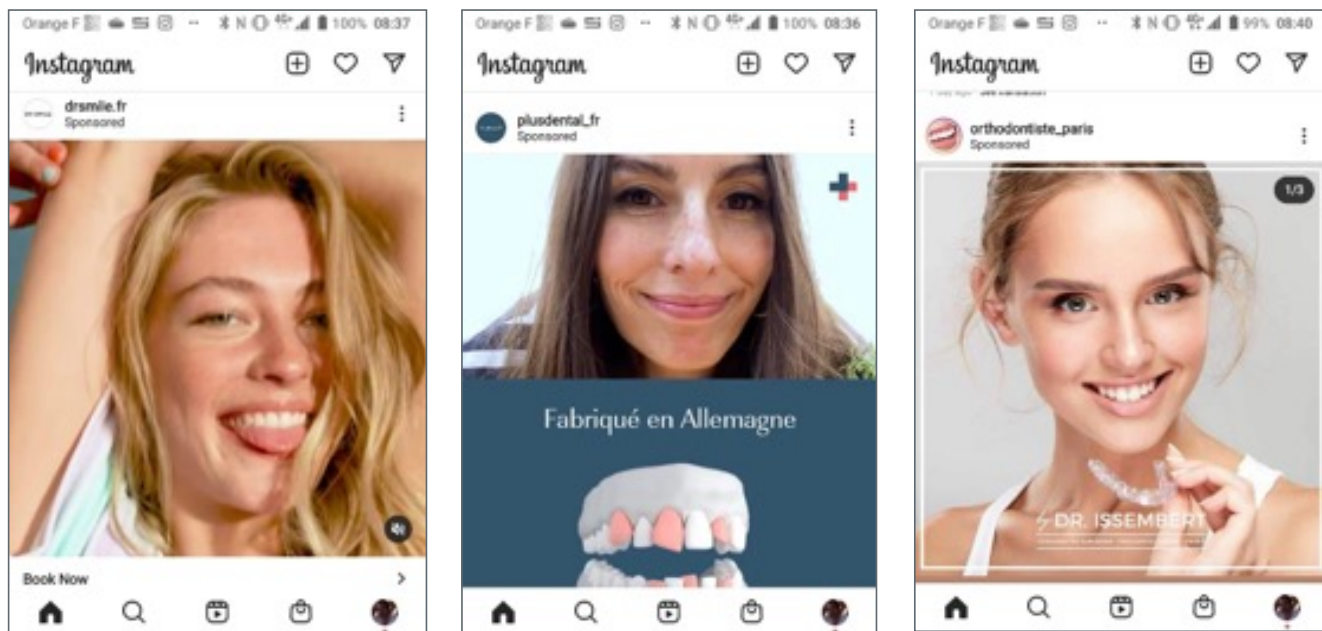


<https://www.joovence.com/>
Accédé le 15/03/2022

D – Des publicités massives sur Internet

Des publicités sont présentes sur toutes les grandes plateformes : Meta (Facebook, Instagram), Google, YouTube... et ciblent en priorité des jeunes adultes qui ne sont plus éligibles à une prise en charge par l'Assurance maladie.

Les opérateurs du Web partagent une lourde responsabilité en relayant ces offres, outre le fait qu'ils encouragent des pratiques mensongères et dangereuses, ils se rendent complices d'exercice illégal de la médecine ou de l'art dentaire.



Captures d'écrans de post sponsorisés sur Instagram

Google

Orthodontie

Tous Images Actualités Maps Vidéos Plus Outils

Environ 9 150 000 résultats (0,49 secondes)

<https://dentego.fr> Traitements dentaires

Orthodontie adulte & enfant prix - Guide Traitement dentaire

L'orthodontie, c'est quoi ? · Sucction de pouce ou de tétine jusqu'à un âge avancé ; · Dents arrachées, laissant un espace vacant propice au déplacement des autres ...

[Qu'est-ce que l'orthodontie ? · L'orthodontie, c'est quoi ? · Pourquoi faire appel à l...](#)

<https://www.orthodontiste-paris.fr>

Orthodontiste Paris : Cabinet d'Orthodontie à Paris | Dr ...

Orthodontiste à Paris, le Dr. vous accueille dans son cabinet d'orthodontie, spécialisé dans l'orthodontie Invisalign et Lingual !

<https://www.doctissimo.fr> Soins dentaires

Tout savoir sur l'orthodontie - Doctissimo

Difficile d'accepter un traitement orthodontique pour les plus jeunes comme pour les adultes. Et pourtant si le port des bagues n'est pas agréable, ...

<https://www.doctolib.fr> Doctolib Orthodontiste Paris

Orthodontie

Spécialité médicale

L'orthodontie est une spécialité dentaire vouée à la correction des mauvaises postures des mâchoires et des dents afin d'optimiser l'équilibre postural entre les structures osseuses, l'occlusion, ainsi que le développement des bases osseuses dans un but fonctionnel et esthétique. [Wikipédia](#)

Achat de mots-clés sur Google – Rappelons que le référencement payant est interdit aux professionnels de santé.

2

Quels risques pour les patients?

Tout d'abord, rappelons que le déplacement d'une dent, organe humain, est un acte médical qui doit être rigoureusement contrôlé.

- Les traitements effectués sans examen clinique du patient, sans radiographie, sans diagnostic précis, sans recherche des causes et origines de la pathologie, peuvent devenir dangereux et avoir des conséquences graves et irréversibles sur les dents elles-mêmes, sur leur soutien osseux et gingival, certains terrains cliniques étant une contre-indication à de tels traitements. De simples photographies ou même empreintes ne peuvent pas constituer un diagnostic et donc permettre un traitement sérieux.
- Chez certains patients la présence de bridges ou d'implants interdit certains mouvements sous peine de dégradation, voire perte de ces prothèses, seul un suivi strict par un praticien qualifié peut valider ou non l'efficacité et la sécurité de tels traitements chez ces patients.
- Le non suivi du traitement par un praticien qualifié peut également engendrer :
 - des caries dues au port de gouttières sans contrôle ,
 - des pertes de dents par des déplacements incontrôlés,
 - des atteintes parodontales plus ou moins graves,
 - pire, des risques de cancers par frottement de « gouttières » mal adaptées.
- Toutes les activités fonctionnelles de la sphère orofaciale sont étroitement liées et coordonnées. Le déplacement des dents par un traitement orthodontique mal maîtrisé peut avoir de graves conséquences sur cet équilibre fonctionnel : les articulations temporo-mandibulaires, la mastication, la déglutition, l'élocution, la posture de la langue et même les relations crania-rachidiennes peuvent être perturbées. L'absence de prise en compte de troubles fonctionnels

existant peut être dangereuse.

- Certaines pathologies telles que le diabète, certaines habitudes néfastes comme le tabagisme et certains traitements médicamenteux utilisés dans le traitement des cancers osseux ou de l'ostéoporose doivent être pris en compte avant d'entreprendre tout traitement orthodontique : des nécroses maxillaires ont été décrites à la suite d'actes d'odontologie chez des patients traités par biphosphonates ou ayant des antécédents de radiothérapie.
- Un questionnaire médical précis est donc indispensable et doit être réalisé avant traitement par un praticien qualifié.

Tous ces manquements, erreurs ou oublis peuvent être à l'origine de pertes de chance pour le patient.

- Les rendez-vous de suivi périodique d'un traitement commencent toujours par un examen de réévaluation permettant d'ajuster, d'adapter, voire de modifier la thérapeutique en cours.
- Un traitement « achevé » ne l'est qu'après une période plus ou moins longue de contention pendant laquelle le port nocturne de gouttières différentes est nécessaire. Dans de nombreux cas il est indispensable de réaliser une contention collée, parfois à vie, derrière la face visible des dents antérieures pour éviter des risques de récurrence, qui peuvent survenir rapidement.

Seul un praticien qualifié est à même de répondre à toutes ces obligations, les traitements sans contrôle sont donc une illusion et surtout un danger pour les patients !

3

La réglementation et la position des syndicats et sociétés savantes

A – La réglementation

L'action consistant à fournir à une personne des dispositifs mécaniques lui permettant de déplacer ou maintenir les dents constitue un acte médical à part entière et non un acte esthétique, puisqu'elle conduit à modifier de façon durable l'intégrité physique initiale du patient.

La définition donnée par la commission de terminologie et de néologie pour le domaine de la santé est la suivante : l'acte médical correspond à « tout acte dont la réalisation par des moyens verbaux, écrits, physiques ou instrumentaux, est effectué par un membre d'une profession médicale, dans le cadre de son exercice et les limites de sa compétence ». Par conséquent, ces actes doivent impérativement être réalisés par un professionnel de santé compétent, au risque de s'exposer à une condamnation d'exercice illégal de la médecine ou de l'art dentaire.

Enfin, un traitement réalisé sans praticien ne peut bénéficier d'aucune prise en charge par une assurance, ou même d'assistance du Conseil de l'Ordre en cas de problème.

B – La position des organisations professionnelles

Les organisations professionnelles européennes en orthodontie (dont le SFSO) se sont réunies en novembre 2021 pour aborder la question des auto-traitements ou traitements à distance et ont adopté la déclaration suivante :



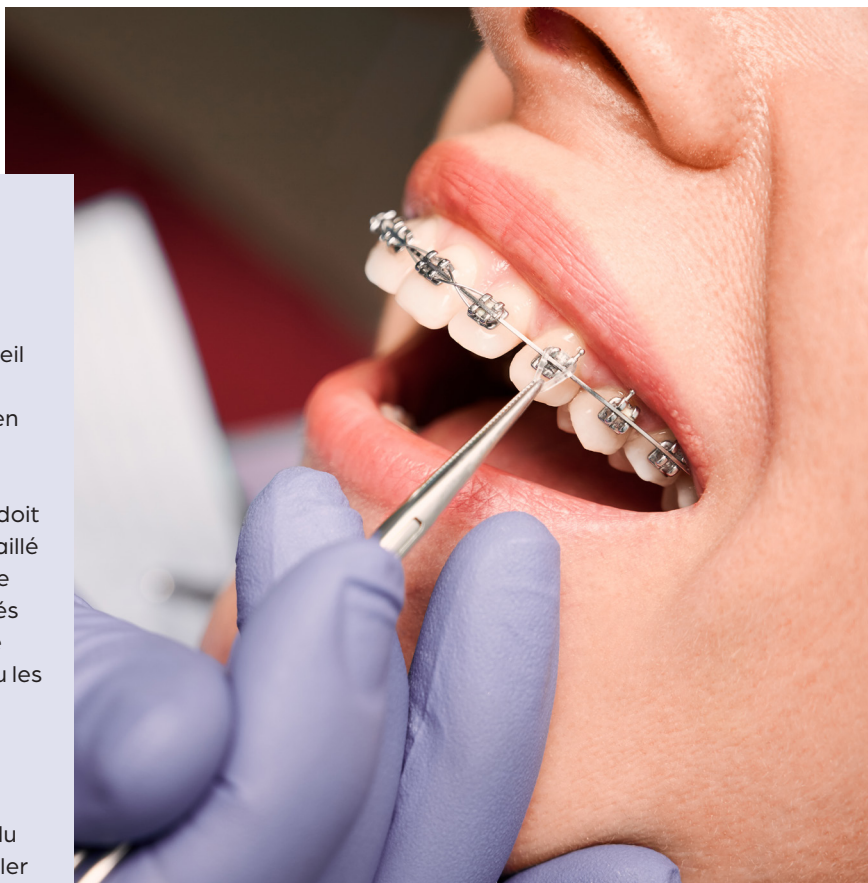
Déclaration commune des organisations européennes réunies au sein de l'EFOSA

TRAITEMENT À DISTANCE DES MALOCCLUSIONS

Plusieurs entreprises proposent un auto-traitement assorti d'un télé-traitement de malocclusions, sans contact direct entre le patient et son praticien, et ceci par l'entremise de moyens de communication à distance permettant la transmission de dossiers d'imagerie ou de vidéo. La planification du traitement est fondée sur la prise d'empreinte par le patient lui-même, suivie de la fabrication et de l'utilisation de dispositifs de traitement (plus particulièrement des aligneurs) envoyés par courrier au patient. Le déroulement du traitement est donc non contrôlé et sans aucun contact avec le patient.

A CET ÉGARD NOUS DÉCLARONS QUE :

- 1.** Tout traitement d'une malocclusion constitue un acte médical dans l'appareil stomatognathique et en conséquence ne doit être exécuté que par un praticien qualifié.
- 2.** Tout traitement d'une malocclusion doit être précédé d'un examen clinique détaillé du patient. D'autre part, les résultats de l'imagerie médicale doivent être évalués en vue d'une prise en charge adéquate pour identifier les contre-indications ou les situations à risques particuliers.
- 3.** Tout traitement d'une malocclusion exige un suivi clinique régulier. Il est essentiel de contrôler le déroulement du traitement, mais aussi de pouvoir déceler d'éventuelles complications, telles que les mobilisations indésirables des dents ou d'autres pathologies intra-orales, et de les détecter le plus tôt possible.
- 4.** L'auto-traitement par un patient lui-même ainsi que le traitement complet à distance doivent donc être proscrits catégoriquement puisqu'ils constituent un danger potentiel pour la santé des patients. On ne peut en aucun cas justifier un auto-traitement couplé à un télétraitement dans le cadre de soins bucco-dentaires professionnels. Le traitement réalisé par le patient lui-même ainsi que le traitement à distance constituent donc une violation flagrante du code de déontologie médical et dentaire professionnel.



C – Les actions en cours

En France, le SFSO a pris la décision d'alerter les autorités et de mettre en demeure les principaux opérateurs. Les actions juridiques entreprises à ce jour sont :

- L'information de l'ANSM.
 - La mise en demeure de Meta, visant à faire cesser la publicité sur les réseaux Facebook et Instagram.
 - La mise en demeure de Google, visant à faire cesser la publicité sur YouTube ainsi que la vente de mots clés sur le moteur de recherche.
- Ces initiatives pourront être suivies d'actions judiciaires pour faire cesser les risques que ces dispositifs font courir aux patients.

4

Des « traitements » économiques ?

Par méconnaissance, les patients font appel à des traitements non remboursés alors qu'il existe des régimes de prise en charge de l'orthodontie, notamment pour les enfants et adolescents, mais pas uniquement.

A – La prise en charge des soins d'orthodontie chez les moins de 16 ans

Le traitement orthodontique est partiellement pris en charge par l'Assurance maladie qui le rembourse par semestre pour les traitements initiés chez des patients de moins de 16 ans et réalisés par un professionnel de santé (chirurgien-dentiste, chirurgien-dentiste spécialiste en orthodontie, médecin compétents en ODMF). En début du traitement, une première consultation est nécessaire afin d'évaluer l'opportunité du traitement. Le montant de cette consultation s'élève à 23 € et 70 % sont remboursés par l'Assurance maladie (soient 16,10 €).

Une fois le traitement initié, les honoraires pour un traitement en orthodontie varient entre 600 € et 1 100 € par semestre, selon le traitement qui est réalisé et la région d'exercice du praticien. La période de contention est quant à elle facturée entre 450 et 1 000 € par an.

Il est important de souligner qu'en dehors des actes de radiographie, les honoraires perçus par l'orthodontiste sont libres et fixés selon le principe du « tact et mesure ».

Les traitements en orthodontie sont pris en charge par l'Assurance maladie pendant six semestres de soins actifs et 2 années de contention à condition d'être initiés avant le 16^e anniversaire du patient. Le montant de la prise en charge de la Sécurité sociale s'élève à 193,50 € pour un semestre de traitement actif, puis à 161,25 € pour la première année de contention et à 107,50 € pour la seconde.

Le remboursement se fait par période de trois ou six mois. Chaque patient a droit au remboursement de six semestres de traitement actif puis

à deux années de contention (stabilisation du traitement). Les semestres de traitement actif peuvent être consécutifs ou entrecoupés de périodes dites de surveillance. Ces phases de surveillance sont remboursées à 70 % soit 15,05 € par semestre. Ces périodes de surveillance sont souvent nécessaires après une première phase de traitement afin d'attendre, par exemple, la mise en place des dents permanentes.

Le reste à charge, qui résulte de la non-réévaluation des montants de remboursement de base depuis 1983, est généralement pris en charge par les organismes de complémentaire santé qui, en fonction des types de contrats et des garanties, remboursent tout ou partie de la somme non couverte par la Sécurité sociale.

B – La prise en charge des soins d'orthodontie chez les adultes

Aujourd'hui, de plus en plus de complémentaires santé proposent des garanties pour des soins hors prise en charge conventionnelle, c'est le cas de soins orthodontiques pour les patients de plus de 16 ans. Pour ce faire, il convient de souscrire aux options proposées par l'organisme. Par ailleurs, la Sécurité sociale prend en charge dans certains cas les actes réalisés pour des patients de plus de 16 ans, comme les soins d'orthodontie préalables à une intervention chirurgicale sur les maxillaires.

5

Où les victimes peuvent-elles s'adresser ?

Les victimes des pseudo-traitements et de pratiques relevant de l'exercice illégal de la médecine ou de l'art dentaire peuvent signaler toute irrégularité auprès des instances compétentes et se faire examiner par un professionnel de santé compétent.

A – Consulter rapidement un spécialiste en orthodontie

Afin d'éviter toute perte de chance, les patients victimes de pseudo-traitements doivent impérativement consulter un spécialiste pour établir sans délai un diagnostic médical.

L'ensemble des spécialistes en orthodontie est répertorié sur le site <https://www.orthospe.fr/>. Médecins ou chirurgiens-dentistes spécialistes, ils sont plus de 2 400 en France, répartis sur l'ensemble du territoire.

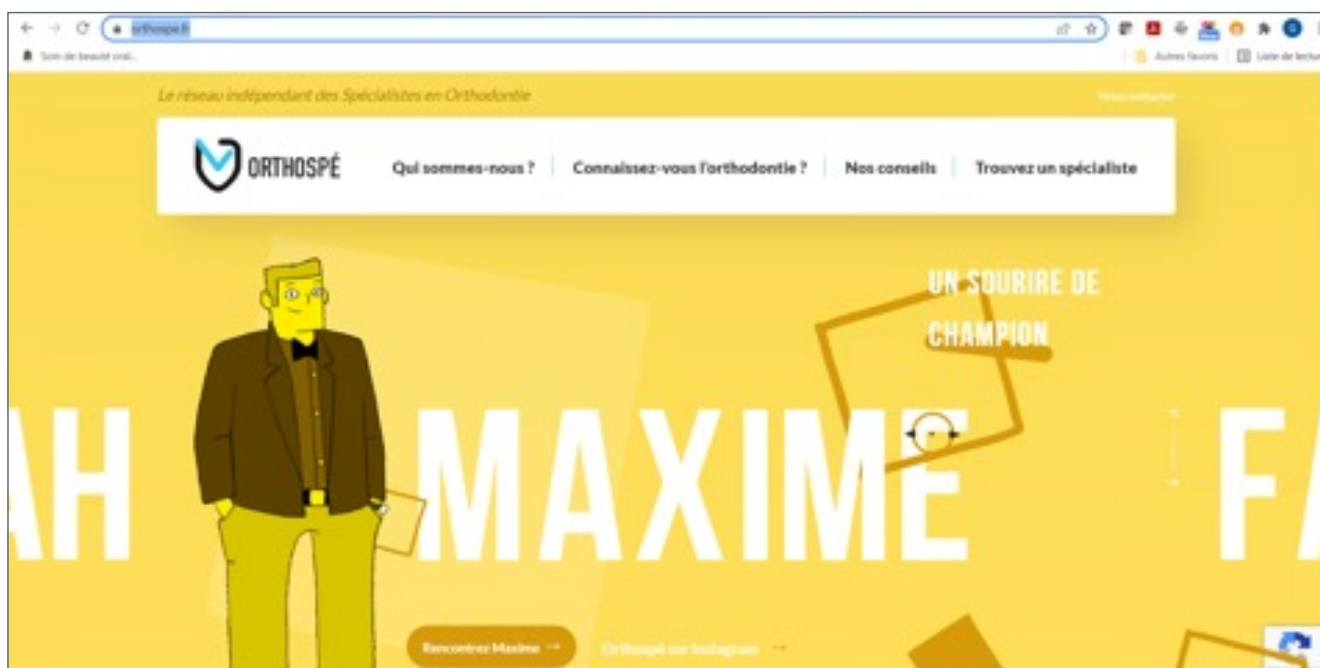
B – Signaler les protocoles douteux

Les patients victimes de pratiques douteuses peuvent par ailleurs signaler leur cas auprès des instances suivantes :

L'Ordre national des Chirurgiens-dentistes, <https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/saisir-lordre/>

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) <https://ansm.sante.fr/>

Le Syndicat des spécialistes en orthodontie (SFSO) <https://sfso.fr/>



6

La spécialité en orthodontie et le SFSO

A – Qu'est-ce que l'orthodontie ?

L'orthodontie, dont l'appellation officielle est Orthopédie dento-faciale, est l'art, non seulement de redresser les dents mal positionnées, mais aussi de prendre en compte l'ensemble du visage et d'en améliorer son harmonie, pour le reste de la vie.

Plusieurs problèmes sont traités grâce à l'orthodontie :

- Les dysfonctionnements du parodonte, c'est-à-dire l'ensemble des tissus et ligaments qui soutiennent la dent ;
- Les défauts d'occlusion, pour établir l'emboîtement harmonieux des mâchoires de manière à garantir un alignement optimal des dents ;
- Les défauts constatés sur l'alignement des dents ou les anomalies de la forme des mâchoires qui peuvent causer divers problèmes (mastication, respiration, phonation, etc.)

Le traitement dure entre 1 et 3 ans en moyenne. Il varie en fonction du type d'appareillage choisi, de l'anomalie à traiter et de l'âge du patient.

Initialement, l'Orthopédie Dento-Faciale (ODF) s'adressait essentiellement aux enfants mais elle concerne aujourd'hui aussi bien les enfants que les adultes. Un traitement peut donc être initié à tout âge car l'os est un tissu vivant qui peut être remodelé toute la vie.

Pour qu'un traitement orthodontique soit le plus efficace et le plus court possible, il est important d'intervenir au bon moment. Bien que l'on puisse traiter à tout âge, il existe toutefois des périodes plus propices :

– **De 4 à 8 ans** : les consultations ou traitements de prévention pour éviter l'apparition ou l'aggravation de malocclusions ;

– **Entre 8 et 11 ans** : les traitements d'interception en denture mixte, ce sont des traitements en deux temps ;

– **A partir de 12 ans** : les traitements en denture permanente.

– La période de « contention » pour consolider les résultats acquis.

Quel est l'intérêt de l'orthodontie ?

Le traitement orthodontique est d'abord un traitement médical. L'amélioration de l'esthétique qui en résulte en est un bénéfice complémentaire.

En effet, l'orthodontie permet de remédier à certaines malformations et à certains troubles potentiellement handicapants, qui peuvent créer une situation ultérieure défavorable et compromettre à long terme la stabilité et le maintien des dents sur l'arcade dentaire. Le bon alignement des dents permet d'améliorer l'hygiène dentaire et de prévenir les caries. De même, la diminution des malocclusions permet de réduire ce qu'on appelle les dysfonctionnements cranio-mandibulaires, c'est-à-dire un ensemble de troubles potentiellement handicapants qui affectent les muscles et les articulations du visage. Les malocclusions sont également responsables de dommages tissulaires et peuvent troubler la respiration, l'alimentation, l'élocution. Enfin, les dommages esthétiques découlant d'un mauvais alignement dentaire ou d'une malocclusion peuvent entraîner de lourdes conséquences psychosociales. L'orthodontie est d'autant plus importante que selon l'OMS, environ 50 % des enfants auraient besoin de suivre un traitement. En France, ce sont ainsi 600 000 enfants et adolescents qui sont soignés en orthodontie, soit un enfant scolarisé sur dix. De plus, l'orthodontie est une discipline qui a su approfondir ses connaissances sur la physiologie humaine et réaliser des progrès rapides dans plusieurs domaines ces dernières années :

– **Les problèmes respiratoires** sont de mieux en mieux traités par l'orthodontie, en lien avec les médecins ORL, pneumologues et allergologues : les hyperpnées ou le syndrome d'apnée obstructive du sommeil sont par exemple des troubles désormais pris en charge.

– **Les problèmes musculaires** sont mieux pris en compte et permettent d'éviter des troubles de bruxisme (c'est-à-dire des grincements de dents) ou au niveau des articulations et des muscles du crâne.

– **Le moment du traitement** a évolué en même temps que les connaissances physiologiques : s'il a été longtemps admis qu'il fallait attendre l'apparition des dents définitives et de la puberté pour traiter les enfants, on sait désormais que des traitements préventifs avant cette période permettent d'éviter certaines déformations et de prévenir des troubles ultérieurs.

B – Les spécialistes en orthodontie dento-faciale : des études longues et difficiles

Il y a actuellement 2 400 orthodontistes en France. Un orthodontiste est un spécialiste en orthopédie dento-faciale, qu'il soit chirurgien-dentiste ou médecin stomatologue.

La spécialisation en orthopédie dento-faciale s'obtient aujourd'hui par un internat de trois ans, réalisé après l'obtention du diplôme de chirurgien-dentiste. Un orthodontiste doit donc suivre neuf ans d'étude avant de pouvoir commencer son activité professionnelle. Par ailleurs, les médecins stomatologistes ont eux aussi une compétence en orthopédie dento-maxillo-faciale et dento-faciale. Tous ont acquis l'ensemble des compétences requises et sont les mieux placés pour réaliser un diagnostic complet et prescrire un traitement adapté à chaque patient. Certains chirurgiens-dentistes peuvent également prescrire et prodiguer des soins en orthopédie dento-faciale. Toutefois, ceux-ci n'ont pas suivi la formation complète pour devenir de vrais spécialistes.

C – Le SFSO, un syndicat représentatif

Le Syndicat Français des Spécialistes en Orthodontie (SFSO, anciennement Syndicat des Spécialistes Français en Orthopédie Dento-Faciale, SSFODF) a été créé en 1961. Il assure la défense des spécialistes qualifiés en orthopédie dento-faciale auprès des organismes payeurs, de la HAS, des autorités sanitaires, du public et des parties prenantes. Il promeut une information claire pour les patients sur la qualification des praticiens et la qualité des soins prodigués.

Par ailleurs, le SFSO met en place des initiatives visant à définir un standard de soins pour la spécialité. La démarche qualité SFSO a pour but d'accompagner les spécialistes pour les aider à se mettre en conformité avec les exigences législatives et réglementaires qui régissent l'exercice de la profession.

Ses membres

Le syndicat comptait 100 membres en 1970, pour passer à plus de 1 000 membres en 2022. La profession dénombrant un peu plus de 2 400 spécialistes, c'est donc près de la moitié des orthodontistes qui est représentée par le SFSO.





SYNDICAT FRANÇAIS DES SPÉCIALISTES EN ORTHODONTIE (SFSO)
8, AVENUE SIMON BOLIVAR - 75019 PARIS - TÉL. : 01 40 03 04 37 E-
MAIL : SECRETARIAT@SFSO.FR

PLUS D'INFOS SUR LE SITE :
www.orthospe.fr/

